



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/AC.21/SC/2008/9  
EUR/08/5068055/9  
24 juin 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ  
BUREAU RÉGIONAL POUR L'EUROPE**

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR  
LES TRANSPORTS, L'ENVIRONNEMENT  
ET LA SANTÉ

Comité directeur du Programme paneuropéen  
sur les transports, la santé et l'environnement

Sixième session  
Genève, 28 et 29 avril 2008

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SIXIÈME SESSION DU COMITÉ  
DIRECTEUR DU PROGRAMME PANEUROPEEN SUR LES  
TRANSPORTS, LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT**

**Introduction**

1. À sa sixième session, le Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) (ci-après dénommé «le Comité») a examiné, notamment, les préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé (Amsterdam 22-23 janvier 2009). Il a également fait le point sur les progrès accomplis dans l'exécution de son programme de travail depuis sa dernière réunion d'avril 2007.
2. Ont participé à la session les représentants des 22 pays suivants: Albanie, Allemagne, Autriche, Bulgarie, Croatie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Hongrie, Italie, Lettonie, Moldova, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, ex-République yougoslave de Macédoine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suisse et Turquie. La Commission européenne était représentée. Des représentants de l'Union internationale des transports publics (UITP) et de la Fédération routière internationale étaient également présents.

3. Le secrétariat a indiqué qu'en raison d'un problème technique, la Norvège avait été omise par inadvertance de la liste des participants dans le rapport de la précédente session (ECE/AC.21/SC/2007/10-EUR/07/THEPEPST/10).
4. M. Carlos Dora, du Département santé et environnement de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et M<sup>me</sup> Christina von Schweinichen, de la Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), ainsi que M. Martin Magold, de la Division des transports de la CEE, ont souhaité la bienvenue aux participants.
5. Le Bureau élargi s'est réuni le 30 avril pour préparer la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé (ci-après dénommée «la troisième Réunion de haut niveau»). Le rapport de cette réunion fait l'objet de l'annexe au présent document.

## **I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

6. Le Comité a adopté l'ordre du jour de sa sixième session établi par les secrétariats de la CEE et du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (OMS/Europe) (ci-après dénommés «le secrétariat du PPE-TSE») en concertation avec le Bureau (document ECE/AC.21/SC/2008/1-EUR/08/5068055/1).

## **II. ÉLECTION DU BUREAU**

### **A. Élection du Président**

7. Le Comité a élu Président de la sixième session M. Vadim Donchenko, du Ministère des transports de la Fédération de Russie. Ce dernier a succédé à M. François André, du Service Affaires internationales et horizontales de la Belgique. Le Comité a exprimé sa gratitude à M. André pour sa présidence efficace.

### **B. Élection des autres membres du Bureau**

8. Le Comité a réélu les membres du Bureau et indiqué qu'un nouveau représentant du secteur de la santé remplacerait le membre sortant du Bureau, originaire de République tchèque (M. Jaroslav Volf, Directeur de l'Institut national de santé publique). Le Comité a remercié M. Volf pour sa participation active aux travaux du Bureau au cours de nombreuses années.

## **III. ADOPTION DES RAPPORTS SUR LES TRAVAUX DE LA CINQUIÈME SESSION DU COMITÉ DIRECTEUR ET SUR LA RÉUNION DU BUREAU**

9. Le Comité directeur a adopté le rapport sur les travaux de sa cinquième session, tenue à Genève les 16 et 17 avril 2007 (ECE/AC.21/SC/2007/10-EUR/07/5068055/10) et le rapport sur la réunion de son Bureau, tenue les 10 et 11 décembre 2007 à Rome (ECE/AC.21/SC/2008/2-EUR/08/5068055/2). Il a pris note des rapports des réunions spéciales du Bureau élargi le 25 juin 2007 (document de séance n° 5) et les 14 et 15 février 2008 à Bruxelles (document de séance n° 8), notamment d'une réunion commune entre le secrétariat du PPE-TSE et la Commission

européenne avec des représentants des DG Transports et énergie (TREN), Environnement (ENV) et Santé et protection des consommateurs (SANCO).

#### **IV. TROISIÈME RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES TRANSPORTS, L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ**

10. Le Comité a accepté l'invitation du Gouvernement des Pays-Bas d'accueillir la troisième Réunion de haut niveau les 22 et 23 janvier 2009 à Amsterdam. Il s'est félicité des préparatifs et des propositions relatives à l'organisation de cet événement faites par les Ministères néerlandais des transports, de l'environnement et de la santé et le secrétariat du PPE-TSE, et est convenu de continuer les préparatifs lors des prochaines réunions du Bureau élargi.

##### **A. Thème global de la réunion**

11. À ses quatrième et cinquième sessions, le Comité avait recommandé de définir pour la Réunion de haut niveau un thème global et avait examiné les premières idées de thème. Le Comité a examiné plusieurs thèmes élaborés sur la base des précédentes discussions à ce sujet entre le Comité et le Bureau élargi (ECE/AC.21/SC/2008/1-EUR/08/5068055/1, annexe II). Il est convenu que le thème global de la Réunion de haut niveau devrait favoriser au maximum l'intérêt politique, la visibilité, l'adhésion et la participation dans les trois secteurs. En outre, il devrait souligner la dimension tripartite et paneuropéenne du processus en tant que caractéristiques uniques du PPE-TSE. Le Comité a examiné la possibilité de choisir comme thème les changements climatiques. Toutefois, les changements climatiques n'ayant pas été une priorité dans le cadre du PPE-TSE, le Bureau est convenu de ne pas en faire l'objet principal de la Réunion de haut niveau, bien qu'une session ou une manifestation parallèle à la Réunion puisse éventuellement traiter de cette question.

12. En concertation avec les Pays-Bas, en tant que pays hôte, et avec le secrétariat, le Bureau élargi a choisi comme thème pour la Réunion de haut niveau: «Faire le lien: choisir des systèmes de transport favorables à la santé, l'environnement et la prospérité».

##### **B. Structure et contenu de la troisième Réunion de haut niveau**

13. Les Pays-Bas ont proposé certains éléments du programme de la troisième Réunion de haut niveau, notamment sept séances principales, qui pourraient être présidées par les ministres représentant les secteurs des transports, de la santé et de l'environnement, structurées de la manière suivante:

- a) Une séance d'introduction, un film court et deux discours liminaires sur les transports, la santé et les défis environnementaux dans la région paneuropéenne;
- b) Une séance plénière consacrée aux réalisations, notamment à la mise en œuvre et aux résultats du programme de travail PPE-TSE, suivie d'un débat de fond sur la politique générale;
- c) Une séance sur les choix ou les stratégies politiques possibles, comprenant deux discours liminaires, suivie de trois séances parallèles sur les choix qui s'offrent à ces trois secteurs pour mettre en place des systèmes de transport plus sains, durables et efficaces. Cette séance sera suivie d'un débat en plénière;

d) Une séance consacrée à la présentation et à l'examen de la dernière version du projet de document de synthèse ou de déclaration de la Réunion de haut niveau, comprenant des propositions d'action à l'intention des décideurs politiques;

e) Une séance destinée à relier connaissances et pratique, comprenant deux discours liminaires, une présentation de la «panoplie» de moyens d'action du PPE-TSE, suivie de trois séances parallèles sur les bonnes pratiques allant de pair avec des systèmes de transport plus sains, durables et efficaces;

f) Une séance sur les possibilités de coopération internationale, comprenant une présentation du Livre vert intitulé «Vers une nouvelle culture de la mobilité urbaine» et du plan d'action dans ce domaine de la Commission européenne, suivie d'un débat en plénière;

g) Une séance de clôture avec l'adoption du document de synthèse ou de la déclaration finale de la réunion.

14. Durant la deuxième journée, une salle d'exposition permettra de présenter des affiches, brochures, dépliants et éventuellement des produits ou services techniques ayant trait aux systèmes de transport durables. Bien qu'il s'agisse d'une réunion intergouvernementale, les participants ont étudié la possibilité de tenir à la fois un forum des organisations non gouvernementales (ONG) et un forum des jeunes, et de favoriser la coopération avec les institutions financières internationales. Il a été jugé important d'associer les municipalités et les autorités locales, par exemple en prévoyant la participation des maires et des associations urbaines. Des participants d'autres régions pourraient également avoir la possibilité de prendre part à la Réunion de haut niveau en tant qu'observateurs. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement s'est dit prêt à jouer un rôle actif en mobilisant l'intérêt et la participation de la communauté des ONG et des administrations municipales.

15. Les délégations ont été invitées à proposer des candidats pour présider les séances parallèles et en qualité d'intervenants ou de participants pour les débats en plénière.

16. Le Comité a remercié le pays hôte pour les travaux accomplis jusqu'alors, a accueilli les propositions avec satisfaction et a conclu que:

a) Les propositions constituaient une base utile pour le développement ultérieur du programme;

b) Le programme devait être pertinent pour les trois secteurs si l'on souhaitait bénéficier de la participation de représentants de haut niveau et de ministres;

c) L'un des principaux objectifs de la Réunion de haut niveau serait de renforcer le processus du PPE-TSE et cela devrait également se refléter dans le document de synthèse ou la déclaration finale.

17. Le Comité a chargé le Bureau élargi (ouvert à tous les États membres) et le pays hôte de poursuivre l'élaboration du projet de programme pour la Réunion de haut niveau, sur la base des informations reçues.

### C. Date et lieu

18. La troisième Réunion de haut niveau est prévue pour se tenir les 22 et 23 janvier 2009 au Centre européen Felix Meritis pour les arts, la culture et la science, situé dans un bâtiment historique sur le Keizersgracht au centre d'Amsterdam. La totalité du Centre Meritis sera réservé pour la Réunion de haut niveau, offrant ainsi une variété de salles de réunion et d'espaces d'exposition pour cet événement. La réunion devrait durer deux journées complètes, avec un dîner officiel le premier soir.

### D. Préparatifs

19. Une lettre d'invitation officielle sera adressée aux Ministres des transports, de la santé et de l'environnement des États membres de la CEE et de l'OMS/Europe.

20. Suite à l'envoi de la lettre d'invitation, les préparatifs se poursuivront conformément au calendrier prévu:

a) 1<sup>er</sup>-2 octobre 2008: réunion du Bureau élargi à Genève en vue d'examiner le projet de programme, le projet de document de synthèse et d'autres préparatifs (avec la possibilité de tenir ensuite une réunion juste après un atelier sous-régional à Chisinau le 31 octobre);

b) Début décembre 2008: réunion du Bureau élargi à Rome (OMS/Europe) en vue d'établir la version finale du programme, du projet de document de synthèse et d'autres préparatifs;

c) 21 janvier 2009, après-midi: réunion du Bureau élargi, précédant la Réunion de haut niveau, en vue d'adopter le document de synthèse final.

### E. Principaux documents relatifs à la Réunion de haut niveau

#### 1. Transports, santé et environnement: tendances et faits nouveaux constatés dans la région paneuropéenne de la CEE-OMS (1997-2007)

21. Le Comité a approuvé la structure et les principaux aspects de la version finale du rapport d'examen (ECE/AC.21/SC/2008/4-EUR/08/5068055/4 et document de séance n° 4), qui portait sur les dix années écoulées depuis la Conférence régionale sur les transports et l'environnement de la CEE (Vienne, 1997). Les délégations ont été invitées à fournir des observations détaillées au secrétariat du PPE-TSE pour le 20 mai 2008 au plus tard. La version finale du rapport sera établie pour être soumise à la Réunion de haut niveau.

#### 2. Rapport d'évaluation du PPE-TSE

22. Le secrétariat a présenté le Rapport d'évaluation (ECE/AC.21/SC/2008/3-EUR/08/5068055/3), qui donne un aperçu des résultats du PPE-TSE au cours de sa première période de cinq ans (2002-2007). Le Rapport d'évaluation se fonde sur les réponses à un questionnaire sur l'intégration des politiques, le transfert modal et le transport urbain durable qui a été distribué aux centres de liaison du PPE-TSE en 2006, ainsi que sur d'autres sources. Il présente brièvement les progrès réalisés au niveau national dans les domaines d'activité

prioritaires du PPE-TSE, recense les principales réussites et faiblesses du Programme et formule des recommandations pour en accroître l'efficacité. Des réponses ont été envoyées par les 15 pays suivants: Allemagne, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Hongrie, Malte, Moldova, Norvège, République tchèque, Royaume-Uni et Suisse.

23. Le Comité a accueilli avec satisfaction le rapport d'évaluation, en particulier ses exemples pratiques et ses études de cas, et a souligné l'importance de fournir une direction stratégique et d'élaborer de nouvelles priorités et projets pour l'avenir. La version finale du rapport serait établie d'être en vue d'être présentée à la Réunion de haut niveau.

### **3. Document de synthèse ou déclaration**

24. Le secrétariat a présenté un projet d'éléments du document de synthèse ou de la déclaration finale (document de séance n° 3), qui sera adopté à la Réunion de haut niveau. Ces éléments ont été élaborés par le Bureau élargi et seront soumis au Comité avant la prochaine réunion du Bureau élargi en vue de recueillir ses observations.

25. Le projet de document de synthèse est intitulé «Faire le lien: choisir des systèmes de transport favorables à la santé, l'environnement et la prospérité», et est structuré de la manière suivante:

#### Préambule

- I. LE DÉFI: Favoriser des transports sûrs, efficaces, plus sains et plus viables du point de vue de l'environnement.
- II. LES OBJECTIFS: «Faire le lien: trois objectifs paneuropéens:  
Objectif 1: Gérer la mobilité durable et favoriser un système de transports plus efficient;  
Objectif 2: Réduire les émissions;  
Objectif 3: Promouvoir la santé et la sécurité.».
- III. LA STRATÉGIE: Promouvoir les plans d'action nationaux en matière d'environnement, de transports et de santé (PANETS).
- IV. L'ACTION: Quinze propositions pour les décideurs politiques.
- V. L'AVENIR: Priorités et voie à suivre dans le cadre du PPE-TSE.

26. Le Comité a invité le Bureau élargi, en coopération avec le secrétariat, à examiner plus avant le contenu du document ou de la déclaration finale, qui devrait inclure des actions concrètes à mener par les décideurs politiques en vue de réaliser les objectifs adoptés. Il devrait également contenir des mécanismes visant à la mise en œuvre, la surveillance et l'établissement de rapports.

27. Plusieurs délégations ont exprimé leur appui à l'élaboration d'une déclaration; d'autres étaient plus favorables à une charte ou un document stratégique plus court et plus général accompagné d'un plan d'action. Il a été décidé que cette question serait examinée plus avant à la prochaine réunion du Bureau élargi.

28. Certains participants ont rappelé des débats antérieurs relatifs à l'élaboration d'un accord-cadre sur les transports, l'environnement et la santé. Le Comité a conclu que, bien que certains pays aient exprimé leur appui à une telle convention, on n'avait jusqu'à présent pas abouti à un consensus. Le projet de document de synthèse mentionnerait la possibilité de réexaminer la question d'un accord-cadre.

29. Il a été souligné qu'indépendamment de la nature du document de synthèse final, la Réunion de haut niveau devrait viser à renforcer le processus du PPE-TSE, aux niveaux national et international, notamment à l'aide d'un mécanisme de financement approprié et stable.

30. Le Comité a chargé le Bureau élargi de poursuivre l'élaboration du projet de document de synthèse, conformément aux informations fournies en retour par le Comité, et d'inclure une liste de propositions de mesures concrètes à l'intention des décideurs. Le secrétariat communiquerait le projet concerté aux centres de liaison du PPE-TSE après la réunion du Comité directeur pour un plus ample examen et des informations en retour.

## **V. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ**

### **A. Rapports sur l'état d'avancement des activités et nouveaux travaux proposés**

31. Le Comité a été informé des progrès réalisés dans la mise en œuvre de son programme de travail et a défini des lignes directrices pour ses travaux futurs (ECE/AC.21/SC/2008/6-EUR/08/5068055/6):

#### **1. Mécanisme d'échange d'informations sur les transports, l'environnement et la santé**

32. Le Comité a été informé des travaux techniques et de fond menés par le secrétariat durant la phase expérimentale actuelle du Mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE. Par manque de ressources, le secrétariat a été contraint de maintenir le Mécanisme en mode «automatique», en assurant la maintenance technique de base et en procédant aux vérifications et autorisations des données et des informations téléchargées (téléenregistrées). Il n'a pas été possible de fournir, comme prévu initialement, les services d'un gestionnaire de contenu jouant un rôle d'interface avec les utilisateurs, par manque de ressources financières.

33. Le Comité a décidé de prolonger la phase expérimentale en 2008 et d'utiliser à cette fin les ressources extrabudgétaires restantes. Les États membres de la CEE et de l'OMS/Europe ont été invités à examiner la possibilité de financer les services de personnes chargées de la maintenance et du développement ultérieur du Mécanisme d'échange d'informations.

## **2. Transports et modes d'aménagement urbains viables**

34. Sur la base des résultats de l'Atelier des pays du Caucase du Sud sur les transports et les modes d'aménagement urbains viables (Tbilissi, octobre 2006), la délégation moldave a confirmé son intérêt pour l'organisation d'un atelier de suivi les 29 et 30 octobre 2008 à Chisinau. Cet atelier pourrait porter sur les démarches intégrées applicables à l'élaboration des politiques des transports, de la santé et de l'environnement, ainsi que sur les préférences et les opinions des citoyens en matière de mobilité. La Suisse a indiqué qu'elle avait apporté son concours à cet atelier.

35. Le Comité a noté avec satisfaction que la délégation bulgare avait proposé d'organiser au printemps 2009 un atelier sur des systèmes de transport urbains plus sains et durables. Cet atelier serait probablement davantage axé sur les enfants et serait organisé en coordination avec le Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe.

### **3. Impact des transports sur la santé, en particulier celle des enfants, et coûts et avantages de cet impact – «panoplie» de moyens d'action dans le domaine des transports, de l'environnement et de la santé**

36. Le Comité a été informé des progrès réalisés dans l'élaboration d'une «panoplie» de moyens d'action dans le domaine des transports, de l'environnement et de la santé, notamment d'un atelier organisé à Telč, en République tchèque (25-27 juin 2007) et d'une réunion de l'Équipe spéciale chargée de mettre au point la «panoplie» de moyens d'action du PPE-TSE. Ces deux réunions ont été organisées et financées par le Centre de recherche sur les transports et l'Institut national de santé publique de la République tchèque. Le contenu de la «panoplie», en particulier la liste de points à vérifier pour les études d'impact sur la santé, a été jugé utile et applicable également dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et de l'Europe du Sud-Est. Des contributions financières supplémentaires seraient nécessaires pour en poursuivre la mise au point, particulièrement pour les produits imprimés, la diffusion d'informations et la promotion.

37. Le Comité a été informé des progrès réalisés dans le domaine des «méthodes d'examen et de la mise au point de directives pour le calcul du coût des effets des transports sur la santé, en particulier celle des enfants», exécuté avec le soutien de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis, de l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et du Ministère fédéral autrichien de l'agriculture, de la sylviculture, de l'environnement et de l'eau. Le projet de rapport final serait mis à la disposition du Comité pour examen en mai 2009.



#### **4. Guide pratique des arrangements institutionnels propices à l'intégration du processus d'élaboration des politiques et du processus décisionnel**

38. Le Comité a pris note du projet final de texte d'une brochure intitulée «Guide pratique des conditions institutionnelles propices à l'intégration des politiques des transports, de la santé et de l'environnement». Cette brochure a été conçue avec le concours de l'Allemagne et de la Belgique à la demande du Comité directeur à sa quatrième session (ECE/AC.21/SC/2007/7-EUR/07/5068055/7). Le Comité s'est félicité de ce projet et a proposé d'y adjoindre des exemples concrets, particulièrement relevés dans les pays de l'EOCAC, qui pourraient servir de modèles pour l'intégration des politiques. Il a examiné des idées concernant la diffusion ultérieure de ce guide pratique. Cette brochure serait présentée pour la première fois à la Réunion de haut niveau.

#### **5. Promotion de la pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité en milieu urbain**

39. Le Comité a été informé des progrès réalisés dans le cadre du projet de «directives méthodologiques pour l'évaluation économique des effets de la pratique de la marche et du cyclisme sur la santé», exécuté en collaboration avec le Réseau européen santé et activité physique (HEPA Europe). Le projet a pour objectif de faciliter une harmonisation des méthodes en donnant des conseils aux professionnels et bénéficie de l'appui de l'Autriche, de la Suède et du Royaume-Uni. Il est axé sur les moyens d'évaluer sur le plan économique d'éventuels effets sur la santé et ses produits sont censés être intégrés dans les analyses coûts-avantages des projets d'infrastructures de transport, en sus des outils existants. Ses résultats ont été présentés en novembre 2007, notamment des directives concernant les moyens de quantifier les effets du vélo et de la marche sur la santé, un exemple d'outil à utiliser dans le domaine du cyclisme en appliquant les principes énoncés dans les directives (appelé «Outil d'évaluation de l'impact économique du cyclisme sur la santé» – «Health economic assessment tool for cycling») et un manuel de l'utilisateur.

40. Le Comité a été invité à examiner une application pilote des directives et des outils. Il a également été informé qu'il était prévu d'élaborer, dans le cadre d'une étape ultérieure du projet, un outil d'évaluation de l'impact économique de la marche sur la santé, et il a engagé les délégations à y participer.

#### **B. Ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail du PPE-TSE**

41. Le Comité s'est félicité des informations au sujet de l'emploi des fonds et ressources en nature mis à disposition par les pays donateurs et par les secrétariats de la CEE et de l'OMS/Europe aux fins de l'exécution du programme de travail du PPE-TSE (ECE/AC.21/SC/2008/7-EUR/08/5068055/7). Le document contenait une liste de projets et d'activités, assortie du montant des coûts estimés, qui nécessitent un financement par des donateurs pour que le programme de travail approuvé puisse être exécuté. Le Comité a adopté le document et a réaffirmé qu'il était nécessaire de mettre au point un mécanisme plus stable de financement du PPE-TSE, qui devrait être approuvé à la Réunion de haut niveau.

## **VI. RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES ET DE LA COORDINATION AVEC D'AUTRES PROCESSUS**

42. Le Comité a été informé d'une réunion commune tenue entre la Commission européenne et le Bureau du PPE-TSE le 15 février 2008 à Bruxelles, avec des représentants des directions générales TREN, ENV et SANCO. Les participants à la réunion ont recensé les possibilités de collaboration ultérieure, en commençant par la participation d'un représentant de la Commission européenne à la sixième session du Comité directeur. Un représentant de la DG SANCO a présenté les activités en cours, en particulier le Livre blanc intitulé «Une stratégie européenne pour les problèmes de santé liés à la nutrition, la surcharge pondérale et l'obésité» et la Plate-forme d'action européenne sur l'alimentation, l'activité physique et la santé, et a informé le Comité des expériences réalisées dans le cadre de partenariats public-privé.

43. Le Comité a pris note de ces informations et a rappelé que d'autres occasions, telles que la présidence de l'Union européenne, pourraient être utilisées pour faire mieux connaître le PPE-TSE au niveau européen. Cette approche avait été adoptée lors de la présidence finlandaise concernant «La santé dans toutes les politiques», avec notamment l'organisation d'un atelier sur les transports, la santé et l'environnement.

## **VII. QUESTIONS DIVERSES**

44. Le Comité a été informé de la première session du Forum international des transports sur le thème «Transport et énergie: le défi du changement climatique» (Leipzig, Allemagne, 28-30 mai 2008). Le projet de déclaration du Forum international des transports portait sur plusieurs domaines intéressant le Comité.

45. L'Autriche a informé le Comité de la campagne nationale «Klima.aktiv» (Vienne, 2 et 3 juin 2008). Le secrétariat du PPE-TSE a été invité à présenter ses activités lors de cet événement.

46. L'UITP a informé le Comité que la deuxième Conférence de l'UITP sur le développement durable aurait lieu du 22 au 24 octobre 2008, et qu'une contribution du PPE-TSE serait bienvenue.

## **VIII. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR**

47. Le Comité est convenu de tenir sa septième session les 27 et 28 avril 2009 au Palais des Nations à Genève, avant une réunion du Bureau.

**Annexe**

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA RÉUNION DU BUREAU  
ÉLARGI DU COMITÉ DIRECTEUR DU PPE-TSE**

1. Le Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE s'est réuni le 30 avril 2008 au siège de l'OMS à Genève, suite à la sixième session du Comité directeur, afin de poursuivre les préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Réunion de haut niveau). M. Vadim Donchenko (Fédération de Russie) en a assuré la présidence.
2. Ont assisté à la réunion les membres du Bureau suivants: M<sup>me</sup> Narin Panariti (Albanie), M. Robert Thaler (Autriche), M<sup>me</sup> Hristina Mileva (Bulgarie), M. Jiří Bendel et M. Jaroslav Volf (République tchèque), M<sup>me</sup> Nino Gokhelashvili et M<sup>me</sup> Manana Juruli (Géorgie), M<sup>me</sup> Zsuzsanna Bibók (Hongrie), M. Ján Janiga (Slovaquie), M. Nigel Dotchin (Royaume-Uni) et M. Chuck Ashley (États-Unis). En outre, les membres ci-après du Comité directeur ont participé à la réunion: M. Ralph Kellermann (Allemagne), M. Ion Shalaru (Moldova) et M. José Robalo (Portugal).
3. M<sup>mes</sup> Sonja Kahlmeier et Francesca Racioppi (OMS) ainsi que M. Martin Magold et M<sup>me</sup> Brinda Wachs (CEE) ont participé à la réunion au nom du secrétariat du PPE-TSE.
4. Le Bureau a examiné le projet de document de synthèse de la Réunion de haut niveau. En particulier, il a proposé le thème suivant pour la Réunion de haut niveau: «Faire le lien: choisir des systèmes de transport favorables à la santé, l'environnement et la prospérité» en vue de le soumettre à l'examen du pays hôte. Il a révisé le projet de document de synthèse, en tenant compte des informations en retour du Comité directeur et a établi une liste d'actions concrètes à l'intention des décideurs, que les délégations pourraient adopter et développer en fonction de leurs perspectives et objectifs nationaux. Elle contiendrait également un mécanisme pour la mise en œuvre, la surveillance et l'établissement de rapports.
5. La proposition visant à la mise en place de pôles nationaux pour le PPE-TSE a été accueillie avec satisfaction et le secrétariat a été invité à élaborer des propositions plus détaillées à cet égard en vue d'un examen plus approfondi. Le secrétariat élaborerait également des propositions de mécanisme de financement propre au PPE-TSE. Les deux propositions seraient examinées à la prochaine session du Bureau élargi les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2008 à Genève.
6. Le prochain projet de document de synthèse sera envoyé au Comité directeur le 5 juin, et les observations sont attendues pour le 5 juillet 2008 au plus tard. Une nouvelle version du document devrait être élaborée début septembre 2008.
7. Les prochaines réunions du Bureau élargi se tiendront les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2008 à Genève et le 31 octobre 2008 à Chisinau, et seront suivies d'une réunion organisée à Rome par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe au début du mois de décembre 2008 en vue de mettre la dernière main aux préparatifs de la Réunion de haut niveau.